



Mairie de Sausses

Compte Rendu du conseil Municipal

Du 1 Septembre 2008

Excusés :

Eliane HERINX, Christian BLUA

Présents :

Daniel PARAVICINI, Michel BICHON, Paulette DI POPOLO, Christelle VIARENGO, Franck DAGONNEAU, Alain ROBINI, Laurent MICHEL

Ouverture du conseil à 19 h 45

Points traités :

1) Projet Communauté de communes

Suite à la réunion du SIVOM du 25 Juillet 2008, il a été décidé après un vote des délégués du SIVOM de dissoudre le SIVOM et de créer une communauté de communes sur le Canton d'Entrevaux.

On est en attente de l'accord de principe de Madame la Préfète pour la création de cette Communauté des Communes.

Dans un premier temps seules les compétences obligatoires et les ordures ménagères (dissolution du SIVU OM) seront intégrées dans la communauté de commune.

Des réunions de travail sont prévues entre les délégués du SIVOM pour finaliser ce projet qui sera présenté au conseil municipal pour vote.

2) Projet de Cadastrage des voies communales :

Monsieur le Maire rappelle que la majorité des routes communales à ce jour ne sont pas cadastrées et que de ce fait nous ne pouvons pas prétendre à des subventions pour les entretenir.

Il propose un plan de cadastrage de l'ensemble des routes communales.

Dans un premier temps un projet de cadastrage de la route qui va du Pont du Cloutet à Paresac a été effectué par le géomètre, il s'élève à environ 7000 € H.T. Un dossier de subvention va être demandé.

Ces travaux pourraient s'effectuer sur 2 années :

- De Paresac à la Colette en 2008
- De la Colette au Pont du Cloutet au 1^{er} semestre 2009.

Les propriétaires concernés seront contactés afin de les informer de cette décision.

3) Projet réfection du réseau d'eau potable de la Combe :

L'alimentation en eau du réseau de la Combe est âgée d'environ 50 ans. Aujourd'hui ce réseau n'est plus efficient puisque seulement 15 % de l'eau sortie de la source arrive au bassin (soit une perte 25 m³/h).

Dans le cadre des mesures de contrôle et restriction de nos ressources en eau nous avons décidés de rénover ce réseau.

Un devis a été effectué, il s'élève à environ 52 000 €.

Il s'agit de changer la canalisation actuelle par une nouvelle canalisation en pvc d'un diamètre supérieur qui permettra une meilleure gestion de nos ressources en eau.

Nous allons demander une subvention à l'agence de l'eau et au Département.

Les subventions devraient être de 40 % de la facture totale, étant donné que la Commune ne possède pas de compteur individuel.

4) Projet de mise en place de compteurs et filtres UV sur les bassins d'alimentation en eau potable

Nous avons l'obligation de mettre en place des compteurs généraux de production et des traitements des eaux avant avril 2009.

Les subventions pour ces travaux ont déjà été demandées et accordées.

Un compteur doit être mis avant l'entrée du bassin, après la surverse en source et un autre doit être mis en sortie de bassin sur le départ vers les abonnés, après la surverse du bassin.

L'objectif est de suivre la consommation globale bassin par bassin et de détecter des fuites éventuelles sur nos réseaux.

Au total six compteurs seront mis en place pour un devis estimatif de 10 500 € HT

D'autre part le traitement de l'eau est obligatoire.

Nous devons mettre en place un système de traitement qui garantisse la qualité de l'eau fournit à nos abonnés.

Il existe 2 solutions :

- La Chloration
- Le traitement UV

Le conseil Municipal a pris la décision de mettre le traitement UV.

Devis estimatif : 47 500 €

Enfin Il faudra décider quelle alimentation électrique pourrait être la mieux adapté (câble, solaire, hydraulique/solaire) afin de faire fonctionner le traitement UV.

5) Projet aménagement jardin public/enfants

La municipalité a décidé de relancer le projet de jardin public/d'enfants
Nous allons demander au notaire où en est l'acte de cession du terrain donné à l'ancienne municipalité.

D'autre part l'équipe municipale va se rendre sur place pour décider des travaux à réaliser et ensuite demander les devis concernant ce projet.

Un point sera fait au prochain conseil municipal.

6) Points divers :

- **Délibération modificative budget école d'Entrevaux**
 - o Il a été demandé un rectificatif du budget, concernant le nombre d'enfants qui avait été prévu au nombre de 9 et non de 10.
- **Demande de la Ste de Chasse**
 - o Le Président Julien DI POPOLO, demande à pouvoir utiliser le magasin avec les chasseurs pour prendre leur café avant le départ à la chasse.
 - o Cependant on leur demande de bien vouloir attendre que les travaux soit effectués, soit au environ du 20/10/08.
- **Obligation de mise en place de compteurs d'eau individuels en 2009**
 - o La législation demande aux communes de mettre en place des compteurs d'eau individuels le plus rapidement possible et les communes qui ne le feront pas seront pénalisées concernant les subventions liées à la gestion de l'eau.
 - o Un projet sera présenté au conseil municipal en fin d'année
- **Extension du cimetière**
 - o Il devient impératif d'agrandir notre cimetière. La municipalité décide de faire une extension du cimetière sur la parcelle 355 (parcelle qui est la mieux adaptée à cette extension). Le propriétaire de cette parcelle sera contacté pour lui exposer la situation et lui faire une proposition pour l'acquérir.
- **Visite de l'Eglise**
 - o Cet été de nombreux visiteurs ont souhaités pouvoir visiter notre église. Aujourd'hui cela n'est pas possible, l'église étant fermée et seules quelques personnes ont les clés mais ne sont pas forcément disponible pour ouvrir l'église au moment ou les visiteurs sont la.
 - o A ce jour nous recherchons une solution qui permette d'ouvrir l'Eglise en journée (entre 9h et 17h) tout en garantissant sa sécurité et en s'assurant qu'elle soit bien fermée entre 17h et 9H.
 - o D'autre part avant de mettre en place un système d'ouverture de l'église il faudra réparer la porte de la Sacristie afin qu'elle puisse être fermée à clé.
- **Rénovation Voirie**

- nous allons lancer un chantier pour refaire l'enrobé de la route de la « haute Colette » qui avait été prévu par la précédente équipe municipale.
 - **Equipement de sécurité**
 - un devis a été établi par Renov Signalisation pour un montant de 17 000 € afin de sécuriser les 4 endroits sur la commune par des glissières en bois.
- Ce projet sera subventionné à 50 % par la dotation « amendes de police » du conseil général.
- **Affichage Eglise**
 - un panneau d'affichage doit être posé sur le mur de l'Eglise afin d'afficher les horaires des messes et plus tard les heures d'ouverture de l'église.
 - **Circulation**
 - une aire de retournement a été prévu en haut de la descente de l'église, il va être installé un panneau « sans issue » et un « sens interdit sauf riverains »
 - **Gestion des permis de construire**
 - Un courrier sera adressé à la DDE afin de définir clairement les compétences en matière d'attribution et suivi des permis de construire.
 - **Panneau d'affichage Magasin**
 - Le panneau d'affichage du magasin devant être enlevé, il va falloir prévoir un autre panneau qui sera installé vers le pont.

7) Questions du public :

- A côté de l'abri bus, il a été demandé de bien vouloir remettre en état les planches qui doivent être posé sur les pierres

Fin de la séance : 22 H 00

Le prochain conseil municipal à été fixé au 06 Octobre 2008 à 19h30

**Le Maire
Daniel Paravicini**